

Lors du transfert de sommes dans un fonds de revenu viager
(constituant âgé de 54 ans ou plus à la fin de l'année précédant celle du transfert)

Identification du constituant

M. M^{me} Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de compte FRV : _____

Déclaration

Je déclare que, du total de _____ \$ transféré dans le fonds de revenu viager visé par la présente déclaration, une somme de _____ \$ ne provient ni directement ni indirectement d'un fonds de revenu viager établi par un contrat, d'un régime complémentaire de retraite offrant des prestations variables visées à la section II.3 du Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (chapitre R-15.1, r. 6) ou d'un compte immobilisé d'un régime volontaire d'épargne-retraite régi par la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite* (chapitre R-17.0.1) et offrant des paiements variables auquel j'ai été partie au cours de la présente année.

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

AVIS : Est passible des sanctions prévues aux articles 257 et 262 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (chapitre R-15.1) quiconque fait une fausse déclaration dans le but d'obtenir un revenu payable par le fonds de revenu viager visé par la déclaration.

D. 1681-97, a. 25 ; D. 577-98, a. 6. ; D. 500-2014, a. 22 ; D. 1183-2017, a. 52.